Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

cerfa
N° 14228*04

Aide au développement et au maintien du cheptel allaitant (ADMCA) - Formulaire de demande Campagne 2014

Attention – Votre demande doit impérativement être parvenue à la DAAF du siège de votre exploitation le 16 juin 2014 au plus tard.

✣ IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° Pacage : N° Siret : N° de détenteur :

Demandeur individuel

M, Mme (veuillez rayer les mentions inutiles) Nom : .....

Prénoms : ..... Né(e) le :

Demandeur en société (GAEC et autres formes sociétaires) :

Dénomination sociale : .....

Forme juridique : ☐ EARL ☐ GAEC ☐ SCEA ☐ Autres, veuillez préciser : .....

Tous les demandeurs :

Adresse postale : .....

Code postal : Commune : ..... N° de téléphone :

E-mail : ..... N° de fax :

Adresse du siège d'exploitation : .....
(si différente de l'adresse postale)

Code postal : Commune : .....

✣ DEMANDE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET AU MAINTIEN DU CHEPTEL ALLAITANT (ADMCA)

L'effectif pris en compte pour votre demande d'ADMCA sera calculé par l'administration à partir des informations notifiées à l'établissement départemental de l'élevage (EDE).

Pour plus d'informations concernant les conditions d'éligibilité des animaux à l'ADMCA, vous pouvez vous reporter à la notice, disponible sur TelePAC ou auprès de la DAAF.

☐ **Je demande à bénéficier du complément à l'ADMCA pour les veaux nés sur mon exploitation entre le 1er octobre 2013 et le 30 septembre 2014, puis élevés et maintenus pendant au moins 6 mois sur mon exploitation.**

✣ LOCALISATION DES ANIMAUX

Pendant la période de détention obligatoire, soit pendant 6 mois à compter du lendemain de la date de réception de ma demande de prime par la DAAF, mes animaux sont susceptibles d'être localisés (même temporairement) :

☐ dans un bâtiment de mon exploitation (veuillez préciser la localisation du bâtiment (nom de la commune) : .....

☐ sur des îlots **figurant** dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2013 ;

☐ sur des îlots **ne figurant pas** dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2013 (dans ce cas, **vous devez remplir un bordereau de localisation** et le joindre à votre demande).

✣ ENGAGEMENTS

– Je m'engage à être à jour pour l'identification de tous les bovins présents sur mon exploitation.
– Je m'engage à notifier dans les 7 jours à l'organisme chargé de l'identification (EDE) tous les mouvements de bovins intervenant sur mon exploitation (entrées, sorties, naissances, morts).
– Je m'engage à informer préalablement la DAAF de toute modification de la localisation de mes vaches et génisses au cours de la période de détention obligatoire.
– Je m'engage à permettre l'accès de mon exploitation aux autorités compétentes pour les contrôles et à faciliter la réalisation des contrôles.
– J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur ce formulaire.
– Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'attribution de la prime et je m'engage à les respecter.
– Je reconnais avoir pris connaissance des réductions encourues en cas de non-respect de mes obligations et engagements relatifs à ma demande de prime et à l'identification des animaux, ou en cas de déclaration inexacte.
– je suis informé(e) que, conformément au réglement communautaire n° 259/2008, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide Feader ou Feaga. Dans ce cas, mon nom, mon adresse et le montant de mes aides perçues resteraient sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture pendant 2 ans. Cette parution se fait dans le respect de la loi « Informatique et liberté » (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).

À : ....., le 2014

Signature(s) du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC

IMPRIMERIE NATIONALE 136289